

INTERVIEW

Philippe Goffin: « Les relations entre la RDC et la Belgique s'inscrivent dans la durée, malgré les hauts et les bas »

A quelques jours du 60e anniversaire de l'indépendance de la RDC, le ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense, Philippe Goffin, a accordé un entretien au Courrier de Kinshasa, dans lequel il revient notamment sur l'état actuel des relations bilatérales entre les deux pays et entre la Belgique et la République du Congo.

Le Courrier de Kinshasa : Vous ne vous êtes pas encore rendu en RDC. Mais, après votre nomination, vous aviez prévu d'effectuer votre première visite bilatérale dans le pays. Pour quelles raisons ?

Philippe Goffin : J'avais effectivement prévu d'effectuer une mission en RDC en début de cette année. Cette mission était planifiée dans le cadre de la redynamisation de la relation privilégiée entre nos deux pays. Depuis l'investiture du président Tshisekedi, un chemin important a été parcouru dans nos relations. Avec cette visite, l'intention était entre autres de m'entretenir avec le président Tshisekedi afin de faire le point et de regarder vers l'avenir. Il s'agissait aussi de rouvrir officiellement le consulat général de Belgique à Lubumbashi.

Je n'ai malheureusement pas pu effectuer cette mission à la suite de la convocation en urgence, le même jour, d'un conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne pour répondre à la crise au Moyen-Orient et auquel je devais impérativement participer. Une mission gouvernementale belge s'est ensuite rendue en RDC début février, avec la participation de la Première ministre belge. J'ai personnellement hâte de pouvoir me rendre en RDC lorsque les conditions le permettront afin de découvrir un pays et une population que je ne connais pas mais qui signifient beaucoup pour la Belgique.

LCK: Quels sont aujourd'hui les grands axes des relations bilatérales entre la RDC et la Belgique ?

PG : Nos relations bilatérales sont riches et variées, tant au niveau officiel qu'au niveau humain. De nombreux domaines de compétence font l'objet d'échanges et de coopération. Dans notre coopération avec la RDC, notre objectif est d'encourager et de soutenir toute initiative ou porteur d'initiative qui s'engage pour l'amélioration des conditions socio-économiques de la population, la bonne gouvernance, les droits humains la lutte contre l'impunité et le climat des affaires. Depuis le début des années 2000, notre engagement en RDC a toujours visé à renforcer la stabilité et le processus de démocratisation du pays à travers les canaux bilatéraux et multilatéraux. Ceci reste encore valide à l'heure actuelle.

LCK: Comment évaluez-vous ces relations depuis la visite en Belgique du président congolais, Félix Tshisekedi, en septembre 2019 ?

PG : La visite du président Tshisekedi en Belgique en septembre 2019 était un moment important dans nos relations bilatérales. C'était la première visite d'un président congolais en Belgique depuis celle du président Kabila en 2007 et marquait le début d'une redynamisation des relations entre nos deux pays. En amont et suivant cette visite, plusieurs étapes concrètes ont été franchies dans nos relations. Je relève, en particulier, la reprise des services visa via le centre européen des visas ; la relance des sept fréquences Kinshasa-Bruxelles par Brussels Airlines (avant la fermeture de l'espace aérien dans le contexte de l'épidémie de covid-19); la reprise des échanges sur les projets de coopération au développement ; les discussions entre nos états-majors sur la coopération militaire et l'accréditation de notre nouvel ambassadeur en RDC.

A l'occasion, la visite du président Tshisekedi-même, trois mémorandums d'entente entre des membres de nos gouvernements dans le domaine des affaires étrangères, de la coopération au développement et des finances ont été signés. Dans le domaine écono-

mique, deux autres accords avaient aussi été conclus entre opérateurs économiques, l'un dans le secteur diamantaire (avec AWDC) et l'autre dans le secteur portuaire (avec le port d'Anvers). Dans tous ces domaines, je suis satisfait de constater des avancées concrètes sur le terrain depuis lors, ce qui montre que notre coopération produit des effets tangibles.

LCK: Au niveau de la Belgique, quels sont les secteurs prioritaires dans les relations bilatérales avec la RDC et pourquoi ?

PG : Au-delà des secteurs déjà mentionnés comme le coopération pour l'amélioration des conditions socio-économiques de la population, je me réjouis notamment des contacts renoués et positifs entre acteurs économiques belges et congolais. Les entreprises belges sont très intéressées par le marché congolais, comme démontré par les nombreux échanges avec des chefs d'entreprise belges que le président Félix Tshisekedi a eu lors de sa visite officielle en Belgique. Une délégation de 170 hommes et femmes d'affaires belges avait prévu de faire le déplacement à Kinshasa et Lubumbashi fin mars pour une mission économique des trois régions de Belgique.

Cette mission a malheureusement dû être reportée à la suite de la situation de covid-19, mais le grand nombre d'inscriptions confirme l'engouement retrouvé des acteurs économiques belges pour la RDC. Afin d'attirer davantage des investisseurs, qu'ils soient belges ou d'autres nationalités, il est extrêmement important que les efforts soient poursuivis dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires. La Belgique salue les pas positifs qui ont été entrepris par le président Tshisekedi. Nos entrepreneurs nous disent aussi qu'ils attendent des clarifications dans le secteur de la sous-traitance ou de l'agriculture pour assurer un climat plus porteur.

LCK: Il n'existe toujours pas d'accord en termes de coopération militaire. Pour quelles raisons ?

PG : Dans le domaine de la coopération militaire, suspendue unilatéralement en 2017 par la RDC, le dialogue a été renoué dès 2019 par mon prédécesseur, Didier Reynders, en tant que ministre de la Défense lors d'une rencontre avec le président Tshisekedi en marge d'une réunion internationale à Washington. Et il n'y a pas forcément besoin d'un accord formel pour travailler ensemble. Notre coopération militaire a ainsi repris graduellement avec des initiatives très concrètes comme la formation de marins à bord d'un navire belge en escale à Boma, un exercice conjoint au camp Ceta à Kinshasa et des discussions entre nos états-majors. Je me réjouis également de la volonté exprimée par la partie congolaise d'envoyer un attaché de défense en poste en Belgique.

Notre souhait est que l'approfondissement de cette coopération se poursuive et qu'on puisse identifier des projets qui la concrétisent davantage, en tenant compte de nos capacités respectives. Un nouveau dialogue stratégique entre états-majors qui était prévu pour faire le bilan de ce qui a été réalisé et de développer et explorer de nouveaux axes de coopération a malheureusement dû être reporté à cause de la situation de covid-19, tout comme certaines activités bilatérales déjà prévues en 2020, mais j'espère qu'elles pourront avoir lieu dès que les circonstances le permettent.

LCK : En lisant les recommandations (avant covid-19) du ministère des Affaires étrangères aux Belges se rendant en RDC, on a l'impression que la situation sécuritaire est chaotique dans le pays. 60 ans après l'indépendance de la RDC, quelle analyse faites-vous de la situation générale aujourd'hui ?



PG : Il y a des avancées claires à noter depuis le début du mandat du président Tshisekedi, comme l'amélioration de la situation des droits civils et politiques, la prise de certaines initiatives en matière de climat des affaires ainsi que des changements opérés dans l'appareil administratif, judiciaire et sécuritaire. Toutefois, il est indéniable que les besoins de la population congolaise restent immenses et que des défis importants persistent dans plusieurs domaines comme la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'impunité, l'amélioration du climat d'affaires, les réformes dans le secteur de sécurité, ainsi que la réforme du processus électoral. L'insécurité dans certaines provinces, surtout dans l'est du pays, reste bien sûr aussi une grande préoccupation. Le président Tshisekedi a souligné à plusieurs reprises l'ampleur des défis auxquels est confrontée la RDC et a pris des engagements ambitieux mais indispensables. Il est clair qu'apporter des réponses à tous ces défis prendra du temps, mais on encourage le gouvernement congolais de continuer à prendre des initiatives concrètes pour améliorer la situation socio-économique de tous les Congolais.

Il est clair que l'impact de la covid-19 ne facilitera pas cette tâche. La Belgique a rapidement pris des initiatives au niveau bilatéral pour soutenir le gouvernement congolais dans la riposte contre cette crise à travers son agence de coopération Enabel. La Belgique a ainsi appuyé la RDC à travers le financement de matériels de protection, de suivi des cas, des ambulances et des médicaments. Grâce à un avion de la Défense belge, du matériel destiné à l'Unicef et à des ONG dans le cadre de la riposte a pu être acheminé à Kinshasa. L'Institut de médecine tropical d'Anvers a également mis à disposition en permanence des experts pour appuyer l'Institut national de recherche biomédicale. D'autres types d'appui sont en cours de préparation, comme la mise sur pied d'une aile dédiée aux malades de covid-19 à l'hôpital de Saint-Joseph à Limete. Ce sont des appuis qui sont appréciés par la partie congolaise, j'en pense. Et nous avons un grand principe à cet égard : soutenir la RDC là où elle nous le demande. Ce sont les Congolais qui nous indiquent leurs besoins. Cette aide devait être amplifiée vu la persistance de la crise. J'ai plaidé au niveau européen, avec mon collègue français Jean-Yves Le Drian pour qu'un pont aérien humanitaire soit mis en place avec l'Afrique. C'est chose faite et Echo, la coopération humanitaire européenne, le met en œuvre depuis quelques semaines. Plusieurs vols sur la RDC sont prévus très prochainement.

La Belgique contribue évidemment aussi aux soutiens qui sont fournis à la RDC dans un cadre européen et multilatéral que ce soit au FMI ou ailleurs. La Belgique est donc bien présente aux côtés des Congolais dans ces temps difficiles. Elle souhaite exprimer sa solidarité vis-à-vis d'une situation qui nous touche tous. Et nous n'oublions pas non plus le fait que la RDC fait face à d'autres types de crise humanitaire, au-delà de la covid-19. La Belgique a ainsi engagé en 2020 une somme de 8,5 millions d'euros – une somme record pour ce type de fonds – au fonds humanitaire pour la RDC.

LCK: L'aide au développement accordée par la Belgique à la RDC est-elle encore pertinente aujourd'hui dans un pays potentiellement riche comme le Congo ? Les deux pays ne devraient-ils pas développer de nouveaux modèles de coopération ?

PG : Notre partenariat avec la RDC en termes de coopération au développement reste très important. La Belgique est le 4e bailleur bilatéral en RDC et la RDC demeure de loin le premier bénéficiaire de la coopération au développement belge, avec des montants avoisinant les 100 millions d'euros chaque année. La Belgique intervient dans de nombreux domaines, dont trois principaux : l'enseignement technique, le secteur de la santé et l'agriculture.

Cette coopération est très appréciée par notre partenaire congolais et par la population congolaise et se fait toujours dans un esprit de partenariat. C'est pour cette raison que nous souhaitons nous inscrire à l'avenir dans la vision du Plan national stratégique du développement économique et social 2019-2023 qui vient d'être approuvé.

La RDC est effectivement un pays avec un potentiel économique important et j'espère que de nouveaux projets de coopération intégreront davantage un volet important de soutien au secteur privé. L'attraction des investisseurs et le développement du secteur privé ne se fera néanmoins pas principalement par des projets de coopération, mais surtout par l'amélioration du climat des affaires et la bonne gouvernance. Je pense notamment à l'adaptation de certaines dispositions légales qui dissuadent des potentiels investisseurs étrangers.

LCK: La Belgique a rouvert une ambassade à Brazzaville depuis le 10 décembre 2018. Mais, jusqu'à nouvel ordre, cette ambassade n'assure pas les missions consulaires ? Pour quelles raisons ?

PG : La réouverture de l'ambassade de Belgique à Brazzaville s'est inscrite dans une logique progressive. 'Apprendre à marcher avant de vouloir courir', telle est notre démarche. Il faut d'abord s'assurer que les besoins consulaires et que l'intérêt mutuel pour développer nos relations bilatérales justifient le lourd investissement (infrastructures, personnel) d'une section consulaire. En attendant, des mesures ont été prises pour faciliter la vie des gens (Belges et Congolais) qui ne doivent plus se rendre à Kinshasa pour effectuer certaines démarches (légalisations, attestations, etc.) Plus nos relations se développeront, plus on aura de chance de revenir à la situation qui existait avant la fermeture de l'ambassade en 2015 lorsqu'une section consulaire fonctionnait au sein de l'ambassade de Belgique à Brazzaville.

LCK: Quel est l'état des relations entre la Belgique et le Congo-Brazzaville ?

PG : La réouverture de l'ambassade est partie du constat que la politique belge en Afrique centrale devait s'appuyer sur des partenaires régionaux qui peuvent peser de manière positive sur les développements de la région. La République du Congo est certainement un de ces partenaires. Le rôle régional et continental du Congo (présidence

CIRGL ; médiation en République centrafricaine ; présidence du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye ; rôle du Congo en matière de préservation de la biosphère et de lutte contre le changement climatique) est certainement une expertise qui nous intéresse, en particulier à l'heure où la Belgique occupe un siège non permanent au Conseil de sécurité. Grâce à l'ambassade, il existe maintenant un canal permanent de communication et de contact. Ce canal a permis un certain nombre d'initiatives bilatérales qui enrichissent nos relations : signature d'un memorandum pour la tenue régulière de consultations politiques (première édition en avril 2019) ; des visites politiques de haut niveau bilatérales (le ministre Reynders à Brazzaville en 2017 et 2018 ; la visite du ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso en Belgique en 2018 et 2019; la visite de l'envoyé spécial belge pour les Grands lacs à Brazzaville en janvier 2019) ; des projets en voie de finalisation en matière de coopération militaire ; la mission économique multisectorielle d'environ soixante-dix sociétés belges en octobre 2019 et l'ouverture de discussions en vue de la suppression de visas pour les titulaires de passeports officiels.

La Belgique a, par ailleurs, toujours apprécié et remercie la République du Congo pour sa disponibilité – dans le respect de sa souveraineté et de ses relations de bon voisinage – à assister la Belgique lorsque la fluidité de la situation politique et sécuritaire dans la région impose à notre pays de prendre des mesures de précaution pour nos ressortissants. La Belgique est aussi attentive à soutenir la stabilité de la République du Congo à l'heure où, à la fois, le pays est confronté à des défis économiques et financiers énormes encore aggravés par la pandémie de covid-19, et à des échéances électorales importantes à partir de 2021. En s'associant et soutenant l'action de l'UE au Congo, la Belgique se veut aux côtés du Congo de manière constructive et résolue.

LCK: Quels sont aujourd'hui les grands enjeux et les défis dans les rapports bilatéraux entre la RDC et la Belgique ?

PG : Je préfère de parler d'opportunités que d'enjeux et défis dans ce cadre. Avec la visite du président Tshisekedi à Bruxelles en septembre 2019 et la visite de notre Première Ministre en RDC en février 2020, des jalons importants de notre partenariat ont été posés. Il convient maintenant de continuer à concrétiser les initiatives qui ont été entamées, sur la base des besoins exprimés par les autorités congolaises, mais aussi en tenant compte de la réalisation de leur engagements dans des divers domaines, dont la lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics.

LCK: Quelles sont les perspectives d'avenir dans les relations entre les deux pays ?

PG : Je suis optimiste. Nos relations s'inscrivent dans la durée malgré les hauts et les bas. Cette année marque le 60e anniversaire de l'indépendance. J'ai conscience qu'il s'agit d'une date marquante pour la RDC mais aussi pour nos relations. Le travail sur notre mémoire commune doit se poursuivre et s'approfondir, en toute objectivité et dans le respect mutuel. Ce 60e anniversaire nous donne l'occasion de nous porter vers l'avenir aussi. Je suis dès lors convaincu que les relations belgo-congolaises et les liens privilégiés existants entre les belges et les Congolais seront consolidés et continueront à s'approfondir dans les mois et les années à venir.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi